

LES JOURNÉES
DOCTORALES
TRANSVERSALES
DU CENTRE
GEORGES CHEVRIER



**INSTITUER LE PATRIMOINE :
ENJEUX ET LIMITES**

Organisé par :
Katherin Landais et Anissa Mami (histoire de l'art)

**SALLE 319
BÂT. DROIT
2 BD GABRIEL**

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

**DIJON
24 JANVIER 2019
10H-17H**



Contact : Centre-Georges-Chevrier@u-bourgogne.fr

L'histoire du patrimoine s'étend dans le temps et pose la question des liens entre le passé et le présent. Comment se sont mises en place des institutions qui ont permis d'établir des dispositifs de protection en faveur des biens du patrimoine ? Quel est leur rôle patrimonial ? Quelles sont les moyens mis en œuvre dans ce but ? Le mot « institution » désigne aussi bien l'action par laquelle on établit et on institue, que la chose instituée. Le patrimoine comprend l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique, et s'entend également du patrimoine culturel immatériel (sonore, lié aux arts du spectacle ou numérique). Les missions des différentes institutions patrimoniales suivent un protocole commun de préservation et de conservation dans une logique de continuité. Que ce soit dans le domaine muséal, architectural ou archivistique, l'institutionnalisation du patrimoine est intimement liée aux décisions des gouvernements et des acteurs à l'échelle locale, internationale ou mondiale. Les institutions patrimoniales sont aussi le reflet d'une société, ancrée dans un espace. Elles participent à la vie culturelle et mettent en exergue le patrimoine d'un territoire, source d'identité et de cohésion, permettant le développement. Toutefois, même si cela signifie autant d'enjeux à prendre en compte, la problématique des limites de ces institutions est à soulever en se concentrant sur leurs dérives et leur perte de valeur ou de légitimité. Depuis les premières institutions patrimoniales, d'un côté, ces actions ont aussi bien pu permettre le développement culturel d'un espace et créer le lien social, comme appauvrir un territoire de l'autre côté. Ce sujet est omniprésent dans l'actualité.

- 10 h 00 - **Katherin Landais** (doctorante en histoire de l'art, CGC UMR CNRS uB 7366) : *Présentation de la journée*

- 10 h 15 - **Anissa Mami** (doctorante en histoire de l'art, CGC UMR CNRS uB 7366) : *Introduction*

LE PATRIMOINE : RECONNAISSANCE ET AVENIR

- 10 h 30 - **Pierre Maurer** (docteur en histoire de l'architecture, Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine, Nancy) : *L'inscription sur la liste du patrimoine mondial : opportunités, limites et enjeux contemporains*

- 11 h 00 - **Hejja Mustapha** (doctorant en sociologie de patrimoine, patrimoine culturel et développement, Université Mohammed Premier Oujda - Maroc) : *Le patrimoine culturel immatériel du Haut Atlas oriental : quelle reconnaissance par l'UNESCO ?*

Pause

- 11 h 45 - **Bahéra Oujlakh** (doctorante en arts, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis) : *Le Centre d'Art Ronzier, de la caserne à la création contemporaine*

LE PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION

- 14 h 00 - **Frédérique Cahu** (docteure en histoire de l'art médiéval, Université Paris IV Sorbonne) : *Du musée de Sculpture comparée à la Cité de l'architecture et du patrimoine : la transmission du patrimoine aux générations, une vocation assumée ?*

- 14 h 30 - **Christine Godfroy-Gallardo** (chercheuse post-doctorante en histoire de l'art, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *Trier pour mieux conserver : les mesures préliminaires de protection des monuments nationaux*

Pause

- 15 h 30 - **Camille Mestdagh** (doctorante en histoire de l'art, CGC UMR CNRS uB 7366) : *La patrimonialisation du mobilier historique et ses répercussions sur l'industrie du meuble (1865-1900)*

- Débat sur la journée

- 16 h 00 - **Michaël Vottero** (conservateur régionale des monuments historiques, DRAC de Bourgogne-Franche-Comté) : *Conclusions*